

# Des idées pour la coopération transfrontalière

**GENEVOIS.** Echange d'expériences, lors d'un colloque organisé à Archamps, sur le thème des réalisations intercommunales et franco-suissees. Des exemples à suivre ?



**Etienne Blanc** maire de Divonne, **C. Marmilloud** du contrat de rivière entre Arve et Rhône, **Annie Stroumza** présidente du carrefour Institutions transfrontalières.

La région lémanique est une entité physique, humaine et économique, hélas coupée en deux par une frontière : cette profession de foi est celle de Pierre Milleret, président de l'AGEDRI (association franco-valdo-genevoise pour le développement des relations inter-régionales) depuis plus de 10 ans.

Il a rallié à sa cause de nombreuses personnalités, françaises et suisses, et a réussi à les convaincre que cet obstacle majeur n'était pas infranchissable.

Les idées peuvent s'exporter, les réalisations être communes.

Le colloque d'Archamps en est la preuve devant un parterre de personnalités, accueillies par R. Fontaine, maire, de nombreux élus sont venus présenter leur modèle, en

terme de coopération intercommunale et transfrontalière.

L'environnement est le point d'orgue de la coopération transfrontalière, l'air et l'eau se jouant des

## **Une gestion collective pour des richesses communes**

frontières. Robert Borrel, maire d'Annemasse, a rappelé que la gestion des rivières, l'alimentation en eau potable et la collecte des eaux usées sont depuis longtemps partagées par les communes limitrophes, françaises et suisses. En matière de rivière également, un contrat vient d'être signé pour le territoire situé entre Arve et Rhône : il concerne

neuf cours d'eau (dont 45 sont français) qui vont être réhabilités.

Sur le chapitre économique, c'est Etienne Blanc, maire de Divonne-les-Bains, qui a montré les réussites et les limites. De la communauté de communes du Pays de Gex : 25 communes (sur 29) aux compétences très étendues... et aux responsabilités lourdes.

Le pôle de développement économique de la région de Nyon, l'animation parascolaire, la coopération entre Arve et Foron ont contribué également à montrer la richesse de l'existant dans la grande région lémanique. Autant d'incitations, pour Pierre Milleret, à poursuivre dans la voie transfrontière, sans se décourager.

C.A. ■

Le Dauphiné, 28/11/98